

#### PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES COMTÉ DE VERCHÈRES

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil Municipal de Verchères tenue à la salle du Conseil, le mardi 4 octobre 2022 à compter de 20 h.

#### À laquelle sont présents :

Monsieur Alexandre Bélisle, Maire Madame Annie Dubeau, Conseillère Monsieur Claude Ménard, Conseiller Monsieur Dominic Lampron, Conseiller Monsieur Gilles Lamoureux, Conseiller Madame Katherine R. L'Heureux, Conseillère

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du Maire, Monsieur Alexandre Bélisle.

#### Sont également présents :

Madame Carole Dulude, Directrice générale & greffière-trésorière Monsieur Maxime Salois, Directeur général adjoint & greffier-trésorier adjoint

#### Est absente:

Madame Nathalie Fillion, Conseillère

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DE QUORUM
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
- 4. CORRESPONDANCE
- 5. <u>LÉGISLATION</u>
- 6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 6.1 Approbation des comptes
  - 6.2 Dépôt du rapport de suivi budgétaire
  - 6.3 Délégation de fonctions et désignation du responsable de la protection des renseignements personnels et de l'accès aux documents
  - Nomination des membres du comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels
  - 6.5 Autorisation de signature Documents et effets bancaires
  - 6.6 ClicSÉQUR Autorisation au directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint à agir à titre de représentant autorisé auprès de Clicséqur, de revenu Québec et de l'Agence du revenu du Canada
  - 6.7 Mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail de l'UMQ Confirmation d'adhésion

- 6.8 Office municipal d'habitation Marguerite-d'Youville Nomination d'un membre au conseil d'administration
- 6.9 Ressources humaines Embauche Directeur du service d'urbanisme & inspecteur en bâtiment et environnement
- 6.10 Demande de renouvellement de la contribution financière du gouvernement du Québec au Programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole de la CMM
- 6.11 Entente de partenariat entre Arbre-Évolution et la municipalité de Verchères Autorisation de signatures
- 6.12 Communauté métropolitaine de Montréal Demande d'appui Demande à la Société canadienne des postes de respecter la compétence des municipalités de limiter la distribution d'articles publicitaires non demandés

#### 7. COMMUNICATION ET PROJETS SPÉCIAUX

7.1 Soutien financier - Opération Nez rouge 2022

#### 8. <u>SÉCURITÉ PUBLIQUE</u>

- 9. Transport routier
  - 9.1 Pont pour les motoneiges Autorisation
- 10. <u>HYGIÈNE DU MILIEU</u>
- 11. SANTÉ BIEN-ÊTRE
- 12. Urbanisme et mise en valeur du territoire
  - 12.1 Demande de dérogation mineure DM 08-2022: 112 Jean XXIII
  - 12.2 Morcellement Fermes Duhamel 246 rang Terres-Noires

#### 13. LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 13.1 Remerciement au Cercle Fermières de Verchères pour leur oeuvre
- 13.2 Budget révisé 2022 OMH
- 13.3 Soumission S 04-10-2022 Contrat confection et entretien des patinoires Point retiré
- 13.4 Remerciement à la Maison des jeunes pour la Chaise de la jeunesse

#### 14. PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DE QUORUM

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

### 2. <u>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Ménard

APPUYÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux

et résolu unanimement :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié en retirant le point 13.3 Soumission S 04-10-22 - Contrat confection et entretien des patinoires et en ajoutant le point 13.4 Remerciement à la Maison des jeunes pour la Chaise de la jeunesse.

**ADOPTÉ** 

#### 2022-197

#### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Ménard

APPUYÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux

et résolu unanimement :

D'ADOPTER le procès-verbal du 6 septembre 2022, tel que rédigé et présenté.

**ADOPTÉ** 

#### 4. CORRESPONDANCE

- Communauté métropolitaine de Montréal CMM :
  - Résolution CE22-151 du Comité exécutif : Appui de la Communauté métropolitaine de Montréal au projet d'acquisition du quai fédéral par la Ville de Verchères
  - Résolution CC22-040 du Conseil: Appui de la Communauté métropolitaine de Montréal au projet d'acquisition du quai fédéral par la Ville de Verchères

#### 5. <u>LÉGISLATION</u>

### 6. <u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>

#### 2022-198

#### 6.1. APPROBATION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau APPUYÉE PAR : Monsieur Dominic Lampron et résolu unanimement :

D'ADOPTER les comptes de la liste du 30 septembre 2022 pour les chèques #5354 au #5677 de même que les paiements par virements bancaires totalisant 774 514,84\$.

**ADOPTÉ** 

#### 6.2. **DÉPÔT DU RAPPORT DE SUIVI BUDGÉTAIRE**

Le rapport du suivi budgétaire est déposé.

# 6.3. DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DÉSIGNATION DU RESPONSABLE DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET DE L'ACCÈS AUX DOCUMENTS

ATTENDU QUE le maire de la Municipalité de Verchères, monsieur Alexandre Bélisle, a délégué les fonctions responsables de la protection des renseignements personnels et la fonction de responsable de l'accès aux documents à madame Carole Dulude, directrice générale et greffière/trésorière, aux termes d'une délégation datée du 4 octobre 2022 faite en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, telle que modifiée par la Loi, modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron

APPUYÉ PAR: Monsieur Claude Ménard

et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal prenne acte et autorise ladite délégation.

ADOPTÉ

#### 2022-200

# 6.4. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CONSIDÉRANT que l'article 8.1 de la Loi sur l'accès prévoit qu'un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels est chargé de soutenir l'organisme public dans l'exercice de ses obligations en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, la «Loi sur l'accès»:

CONSIDÉRANT que l'article 8.1 de la Loi sur l'accès prévoit que ce comité relève du directeur général et qu'il se compose de la personne responsable de l'accès aux documents, de celle responsable de la protection des renseignements personnels et de toute personne dont l'expertise est requise, incluants le cas échéant, le responsable de la sécurité de l'information et le responsable de la gestion documentaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux

APPUYÉ PAR : Madame Annie Dubeau

et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal nomme les membres suivants afin qu'ils siègent sur ce comité:

- Madame Carole Dulude
- Monsieur Maxime Salois
- Madame Denise St-Pierre

QUE ces nominations prennent effet à compter de ce jour.

**ADOPTÉ** 

#### 2022-201

## 6.5. AUTORISATION DE SIGNATURE - DOCUMENTS ET EFFETS BANCAIRES

CONSIDÉRANT la résolution n° 2022-159 confirmant la nomination de Madame Carole Dulude à titre de directrice générale & greffière-trésorière;

CONSIDRÉANT la résolution n° 2022-160 confirmant la nomination de Monsieur Maxime Salois à titre de directeur général adjoint & greffier-trésorier adjoint;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier la liste des personnes autorisées à signer les documents et les effets bancaires à la suite de ces dernières nominations;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Ménard APPUYÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux

et résolu unanimement :

D'AUTORISER le maire, monsieur Alexandre Bélisle et/ou le conseiller, monsieur Gilles Lamoureux, à signer conjointement avec la directrice générale & greffière-trésorière, madame Carole Dulude, et/ou le directeur général adjoint & greffier-trésorier adjoint, monsieur Maxime Salois, tous les documents et effets bancaires pour et au nom de la Municipalité de Verchères

**ADOPTÉ** 

2022-202

6.6. CLICSÉQUR - AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT À AGIR À TITRE DE REPRÉSENTANT AUTORISÉ AUPRÈS DE CLICSÉQUR, DE REVENU QUÉBEC ET DE L'AGENCE DU REVENU DU CANADA

CONSIDÉRANT la résolution 2022-160 confirmant la nomination de monsieur Maxime Salois à titre de directeur général adjoint & greffier-trésorier adjoint.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau APPUYÉE PAR : Monsieur Dominic Lampron

et résolu unanimement :

DE NOMMER monsieur Maxime Salois à titre de représentant autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité de Verchères, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQUR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin;

D'AUTORISER Revenu Québec à communiquer le représentant autorisé, monsieur Maxime Salois, directeur général adjoint, les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à ClicSÉQUR;

DE NOMMER le directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint, monsieur Maxime Salois à titre de représentant autorisé auprès de Revenu Québec et d'Agence du revenu du Canada à signer, au nom de la Municipalité de Verchères, les formulaires fiscaux suivants: formulaires de consentement, nomination de responsable de services électroniques, formulaire de choix fiscaux selon la Loi sur la taxe d'accise LTA et la Loi sur la taxe de vente du Québec LTVQ, les déclarations de revenus, les déclarations de taxes de vente, les déclarations de retenues sur la paie à la source et cotisation de l'employeur;

D'AUTORISER le directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint, monsieur Maxime Salois, à fournir et à modifier, pour la Municipalité de Verchères et en son nom, tout renseignement ou document en application du LTA, de la LTVQ, de la Loi sur les impôts du Québec, de la Loi de l'impôt sur le revenu, les retenues sur la paie à la source et les cotisations à titre d'employeur;

D'AUTORISER le directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de Verchères, monsieur Maxime Salois, à participer à toute négociation avec Revenu Québec et l'Agence du revenu du Canada en ce qui concerne de tels renseignements ou tels documents précédemment mentionnés;

D'AUTORISER Revenu Québec et l'Agence du revenu du Canada à communiquer les renseignements ou les documents nécessaires à l'exécution de son mandat de représentant autorisé au directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint;

## 6.7. MUTUELLE DE PRÉVENTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL DE L'UMQ - CONFIRMATION D'ADHÉSION

ATTENDU QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a deux Mutuelles de prévention en santé et sécurité du travail (MUT00119 et MUT00780), (ci-après les Mutuelles) en vertu de l'article 284.2 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles;

ATTENDU QUE la Municipalité de Verchères désire profiter des avantages en adhérant à l'une ou l'autre des Mutuelles réservées exclusivement aux membres de l'UMQ;

ATTENDU QUE le classement et la participation à l'une ou l'autre des Mutuelles de l'UMQ est établi annuellement par l'UMQ en prenant en compte les données disponibles au Guichet de la CNESST au 31 août de l'année du dépôt;

ATTENDU QUE l'adhésion à une Mutuelle permet à la Municipalité de Verchères d'améliorer son système de gestion ainsi que sa performance en santé et sécurité du travail:

ATTENDU QUE la Municipalité de Verchères participe déjà aux services offerts en santé et sécurité du travail par l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Verchères a reçu une proposition de l'UMQ pour retenir des services professionnels, via un premier appel d'offres de services financiers et dans un deuxième appel d'offres des services de prévention et de gestion;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ de telles ententes;

ATTENDU QUE conformément à la loi, l'UMQ procédera à deux appels d'offres publics pour octroyer les contrats;

ATTENDU QUE l'UMQ prévoit lancer ces appels d'offres en 2023.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau APPUYÉE PAR : Monsieur Claude Ménard

et résolu unanimement :

QUE la Municipalité de Verchères confirme son adhésion à titre de membre à l'une ou l'autre des Mutuelles déterminé par l'UMQ;

QUE la Municipalité de Verchères s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, toute documentation nécessaire à son adhésion à l'une des Mutuelles;

QUE la Municipalité de Verchères confirme son adhésion aux deux regroupements de l'UMQ pour retenir les services professionnels de services financiers et de services de prévention et de gestion et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication des deux contrats;

QUE deux contrats d'une durée de trois (3) ans avec deux options de renouvellement annuelle pourront être octroyés par l'UMQ selon les termes prévus aux documents d'appel d'offres et de la loi applicable;

QUE la Municipalité de Verchères s'engage à respecter les termes et conditions desdits contrats comme si elle avait contracté directement avec les adjudicataires à qui les contrats seront adjugés;

QUE la Municipalité de Verchères s'engage à payer annuellement, à l'UMQ, les frais de gestion de 0,04\$/100\$ de masse salariale assurable à la CNESST pour sa participation à l'une des Mutuelles de prévention.

## 6.8. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION MARGUERITE-D'YOUVILLE - NOMINATION D'UN MEMBRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ATTENDU que la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville a compétence en matière de logement social sur son territoire;

ATTENDU l'article 4 a) des lettres patentes constituant l'Office municipal d'habitation Marguerite d'Youville (OMH) suivant lequel l'OMH est administré par un conseil d'administration constitué de neuf membres;

ATTENDU que, suivant ledit article, un administrateur doit être nommé par les conseils municipaux des municipalités locales;

ATTENDU la résolution numéro 031-2022, adoptée le 10 janvier 2022, lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Verchères, nommant M. Luc Forcier, alors directeur général et greffier-trésorier de ladite municipalité, à titre de membre du conseil d'administration de l'OMH;

CONSIDÉRANT que M. Forcier désire mettre fin à son mandat de membre du conseil d'administration de l'OMH, et ce, au 30 novembre 2022;

CONSIDÉRANT que Mme Carole Dulude exerce les fonctions de directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Verchères en remplacement de M. Forcier;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron APPUYÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux et résolu unanimement :

DE NOMMER Mme Carole Dulude, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Verchères, à titre de membre du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation Marguerite-d'Youville (OMH), et ce, à compter du 1er décembre 2022;

D'ACHEMINER copie certifiée conforme de la présente résolution à la Municipalité régionale de comté et à l'OMH.

**ADOPTÉ** 

#### 2022-205

# 6.9. RESSOURCES HUMAINES - EMBAUCHE - DIRECTEUR DU SERVICE D'URBANISME & INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT que monsieur Jean-Claude Brunelle, inspecteur en bâtiment et urbanisme, prend sa retraite;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux APPUYÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron

et résolu unanimement :

DE RETENIR la candidature de Monsieur Mohcine El Assal au poste de directeur du service d'urbanisme & inspecteur en bâtiment et environnement selon les conditions d'emploi décrites à l'annexe A-1.

6.10. DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC AU PROGRAMME DE COMPENSATION AUX MUNICIPALITÉS RURALES POUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DE LA CMM

CONSIDÉRANT QUE le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), entré en vigueur le 12 mars 2012, reconnaît que le territoire métropolitain comporte une réalité rurale qui présente des défis particuliers quant au maintien de la vitalité économique et sociale au sein des municipalités rurales;

CONSIDÉRANT QUE le PMAD vise l'augmentation de 6 % de la superficie globale des terres cultivées à l'échelle métropolitaine;

CONSIDÉRANT QUE les 19 municipalités rurales de la CMM, dont la Municipalité de Verchères, renferment 42 % des 220 353 hectares du territoire agricole du Grand Montréal;

CONSIDÉRANT QUE le caractère rural de certaines municipalités de la CMM limite leur capacité de développer leur territoire, ce qui les désavantage au niveau financier par rapport aux autres municipalités métropolitaines et péris métropolitaines;

CONSIDÉRANT QUE, en complémentarité avec le milieu urbain, ces municipalités participent à la dynamique territoriale du Grand Montréal;

CONSIDÉRANT QUE pour la période 2019-2022, la CMM et le gouvernement du Québec financent à parts égales le Programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole à hauteur de 20 M\$;

CONSIDÉRANT QUE le Programme permet aux 19 municipalités rurales d'investir dans des projets structurants sans élargissement de l'assiette foncière qui serait obtenue au détriment de la préservation des terres agricoles;

CONSIDÉRANT QUE ce programme constitue un projet pilote qui a démontré sa pertinence et que les municipalités rurales souhaitent qu'il soit renouvelé pour cinq ans;

CONSIDÉRANT la résolution no 051-2022 adoptée le 7 février 2022 à cet effet;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Ménard APPUYÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux et résolu unanimement :

DE DEMANDER à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, de convenir avec la Communauté métropolitaine de Montréal d'une nouvelle convention de subvention prévoyant une aide financière totale de 12,5 M\$ pour les années 2023 à 2027 inclusivement afin de poursuivre la mise en œuvre du Programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole.

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière à signer tout document destiné à donner plein effet à la présente résolution.

**ADOPTÉ** 

#### 2022-207

## 6.11. ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE ARBRE-ÉVOLUTION ET LA MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES - AUTORISATION DE SIGNATURES

CONSIDÉRANT le plan de reboisement sur le territoire de Verchères;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau APPUYÉE PAR : Monsieur Dominic Lampron

et résolu unanimement :

D'AUTORISER le maire Alexandre Bélisle et la directrice générale madame Carole Dulude à signer pour et au nom de la Municipalité de Verchères l'entente avec Arbre-Évolution concernant le projet de reboisement.

ADOPTÉ

2022-208

6.12. COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL - DEMANDE D'APPUI - DEMANDE À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES DE RESPECTER LA COMPÉTENCE DES MUNICIPALITÉS DE LIMITER LA DISTRIBUTION D'ARTICLES PUBLICITAIRES NON DEMANDÉS

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre de son Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles, la Communauté métropolitaine a comme orientation de respecter la hiérarchie des 3RV-E, en mettant l'emphase sur la réduction à la source des matières résiduelles et le réemploi;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 2016-63 sur le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles, tel que modifié, indique que « la gestion des circulaires doit être faite selon l'approche d'une distribution volontaire plutôt que systématique;

CONSIDÉRANT QUE deux municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal, soit Mirabel et Montréal, ont réglementé la distribution d'articles publicitaires et que d'autres municipalités s'apprêtaient à suivre cet exemple, et ce, afin de réduire à la source la quantité de matière résiduelle produite sur leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE suivant le rapport de la Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs de la Ville de Montréal relatif à la consultation publique sur le contrôle des circulaires, il est estimé que l'équivalent d'environ 11 % du total des matières qui transitent par un centre de tri sont des circulaires, soit environ 17 014 tonnes pour la Ville de Montréal seulement, ce qui, reporté à l'échelle de la Communauté métropolitaine de Montréal, représenterait des dizaines de milliers de tonnes de ces articles publicitaires non demandés deviennent inévitablement des matières résiduelles gérées par les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE, par l'adoption de règlements visant la distribution d'articles publicitaires, les municipalités ont pour principal objectif de limiter leur distribution uniquement à ceux qui souhaitent les recevoir et ainsi en limiter la production à la source;

CONSIDÉRANT QUE dans son plan d'action environnemental, la Société canadienne des postes, société publique, vise notamment la carboneutralité et qu'elle met de l'avant un objectif de « zéro déchet », lesquels sont des objectifs nobles, mais que leur atteinte semble se limiter qu'à ses sphères d'activités intrinsèques, car lorsqu'il est question de ses intérêts commerciaux, elle semble indifférente à ces questions puisque ses actions nuisent à l'atteinte de ces mêmes objectifs pour les municipalités;

CONSIDÉRANT les préoccupations exprimées par le ministre du Patrimoine canadien et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, qui concernent l'accès des citoyens à leurs informations locales.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux APPUYÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux

et résolu unanimement :

DE DEMANDER à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et responsable de la Société canadienne des postes, l'honorable Helena Jaczek, et au ministre du Patrimoine canadien et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, et à cette société d'État de participer à un comité regroupant les principaux intervenants concernés et ayant pour mandat de trouver des solutions aux enjeux liés à la gestion des matières résiduelles qui respectent le principe reconnu de la hiérarchie des 3RV-E, tout en tenant compte des préoccupations d'accès à l'information locale par les citoyens;

DE DEMANDER à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et responsable de la Société canadienne des postes, l'honorable Helena Jaczek, d'imposer un moratoire à la Société canadienne des postes pour tout nouveau projet de distribution d'articles publicitaires d'ici à ce que ce comité émette des recommandations;

DE TRANSMETTRE cette résolution aux honorables Justin Trudeau, premier ministre, Helena Jaczek, ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, et Pablo Rodriguez, ministre du Patrimoine canadien et lieutenant du Québec ainsi qu'aux débutés fédéraux de la région montréalaise.

ADOPTÉ

#### 7. COMMUNICATION ET PROJETS SPÉCIAUX

#### 2022-209

#### 7.1. SOUTIEN FINANCIER - OPÉRATION NEZ ROUGE 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux

**APPUYÉE PAR : Monsieur Dominic Lampron** 

et résolu unanimement :

D'ACCORDER une aide financière de 500 \$ à Opération Nez Rouge. Il est également autorisé de leur permettre un affichage temporaire sur notre territoire.

**ADOPTÉ** 

- 8. <u>SÉCURITÉ PUBLIQUE</u>
- 9. TRANSPORT ROUTIER

#### 2022-210

#### 9.1. PONT POUR LES MOTONEIGES - AUTORISATION

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau APPUYÉE PAR : Madame Katherine R. L'Heureux

et résolu unanimement :

D'AUTORISER le Club Motoneige Adidou Rive-Sud à faire une demande de permis à la MRC pour l'installation d'un pont pour le passage des motoneiges, tel que prévu sur le tracé de la MRC. Le tout conditionnel à ce que ce pont soit accessible seulement pour la saison hivernale et pour la circulation des motoneiges.

- 10. <u>HYGIÈNE DU MILIEU</u>
- 11. SANTÉ BIEN-ÊTRE
- 12. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

## 12.1. **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 08-2022:** 112 JEAN XXIII

À l'immeuble sis au 112 rue Jean XXIII formé du lot 5 217 561, une demande de dérogation mineure est déposée à l'effet de permettre un nouveau bâtiment accessoire (garage isolé) dans la cour arrière, avec un empiétement dans la distance maximale de 2 m d'une ligne arrière de terrain, d'un maximum de 1,21 m x 2 m de forme triangulaire dans la marge autorisée.

CONSIDÉRANT l'avis du Comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux

**APPUYÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron** 

et résolu unanimement :

D'AUTORISER la dérogation mineure DM 08-2022 pour l'installation d'un garage détaché avec un empiètement de 1 m dans la marge arrière réglementaire de 2 m.

**ADOPTÉ** 

#### 2022-212

## 12.2. MORCELLEMENT FERMES DUHAMEL - 246 RANG TERRES-NOIRES

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de corriger la superficie pour cette demande.

CONSIDÉRANT le projet des Fermes Duhamel Inc. de se départir d'une superficie de 2 358,2 m² d'un droit acquis résidentiel au projet d'un espace agricole adjacent;

ATTENDU que le projet est conforme au règlement de lotissement par le remembrement aux lots adjacents;

ATTENDU que le morcellement favorise la culture agricole;

CONSIDÉRANT que le plan d'urbanisme est respecté.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Ménard

APPUYÉ PAR : Madame Annie Dubeau

et résolu unanimement :

DE FAIRE savoir à la CPTAQ que le projet de morcellement proposé par les Fermes Duhamel Inc., tel qu'illustré sur le plan de l'arpenteur-géomètre Jean-Philippe Roux (minute 13755), est conforme à la réglementation municipale en autant que les parcelles de 2 358,2 m² soient remembrées aux lots adjacents.

La résolution 2022-178 relative à cette demande, est abrogée et remplacée par la présente.

**ADOPTÉ** 

### 13. LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE

#### 2022-213

## 13.1. REMERCIEMENT AU CERCLE FERMIÈRES DE VERCHÈRES POUR LEUR OEUVRE

ATTENDU que lors de l'assemblée publique du 6 septembre 2022, le Cercle de fermières de Verchères a remis un cadeau à la Municipalité de Verchères pour souligner le 350e anniversaire. Ce regroupement d'artisanes a offert une magnifique murale courtepointe représentant le logo des festivités du 350e anniversaire de Verchères;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux

APPUYÉE PAR : Madame Annie Dubeau

et résolu unanimement :

DE REMERCIER le Cercle de fermières de Verchères pour l'oeuvre qu'elles ont offerte au Conseil municipal à l'occasion du 350e anniversaire de Verchères. L'oeuvre est présentement exposée à la mairie.

**ADOPTÉ** 

#### 2022-214

#### 13.2. BUDGET RÉVISÉ 2022 - OMH

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Ménard

APPUYÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux

et résolu unanimement :

D'APPROUVER le budget révisé 2022 pour l'Office Municipal d'Habitation Marguerite-D'Youville tel que montré au rapport d'approbation de la Société d'habitation Québec daté du 18 août 2022 (003934 PU-REG).

**ADOPTÉ** 

### 13.3. SOUMISSION S 04-10-2022 - CONTRAT CONFECTION ET ENTRETIEN DES PATINOIRES - POINT RETIRÉ

#### 2022-215

## 13.4. REMERCIEMENT À LA MAISON DES JEUNES POUR LA CHAISE DE LA JEUNESSE

ATTENDU que lors de l'assemblée publique du 15 août 2022, la Masion des jeunes de Verchères a créé une Chaise de la jeunesse pour la Municipalité de Vercheres afin que le Conseil municipal s'assure de toujours penser aux générations futures lors des différentes prises de décision.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron

APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Ménard

et résolu unanimement :

DE REMERCIER la Maison des jeunes pour cette Chaise de la jeunesse et de les informer que le Conseil municipal gardera en tête le message et les préoccupations qui sont portés dans cette création. La Chaise est installée dans la salle du Conseil à la mairie.

**ADOPTÉ** 

#### 14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil municipal répondent aux différentes questions des personnes présentes à la séance.

#### 2022-216

#### 15. <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

L'ordre du jour étant épuisé à 20h45.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron APPUYÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux

et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée.

	nature du présent procès-verbal équivaut olutions qu'il contient au sens de l'article
Alexandre Bélisle, Maire	Carole Dulude, Directrice générale & greffière- trésorière
Je, Carole Dulude, Directrice générale dépenses autorisées dans cette séance	e & greffière-trésorière, certifie que les ont des crédits suffisants.
Carole Dulude, Directrice générale & greffière- trésorière	

#### **MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES**

APPROBATION DES COMPTES CHÈQUE #5354 CHÈQUES #5406 AU #5458 CHÈQUES #5494 AU #5648 CHÈQUES #5656 AU #5677

No chèqu	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
	VIDÉOTRON LTÉE	INTERNET	1 260.07
	VIDEOTRON LTÉE HYDRO-QUÉBEC	TÉLÉPHONE ÉLECTRICITÉ	1 231.19 3 31 494.24 3
	BELL CANADA	TÉLÉPHONE (MAISON DES JEUNES)	138.44
PR	TELUS	CELLULAIRES	876.89
	CHAPUT AUTOMOBILE INC.	LOCATION DODGE RAM 1500 CLASSIC SEPTEMBRE 2022 (15 DE 24)	905.17
	GLOBALPAYMENTS PAYSAFE / NETBANK	FRAIS PAIEMENTS AOÛT 2022 (8 DE 12)	48.52 6.90
	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - LOISIRS (FRAIS MINIMUM) PAIEMENT DIRECT ENTRETIEN MÉNAGER CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES SEPTEMBRE 2022 (9 DE 12)	747.34
	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	LOCATION IMMEUBLE SEPTEMBRE 2022 (9 DE 12)	16 079.73
PR	CRÉDIT-BAIL RCAP	LOCATION PHOTOCOPIEUR KYOCERA -ADMINISTRATION PÉRIODE DU 01/10/2022 au 31/12/2022	
	CRÉDIT-BAIL RCAP	LOCATION PHOTOCOPIEUR KYCOCERA (437428 - LOISIRS) PÉRIODE DU 01/09/2022 au 30/11/2022	634.32 263.44
PR	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	MATIÈRES RÉSIDUELLES	51 077.00
PR	FQM ASSURANCES	ASSURANCES - MODIFICATION DE POLICE	458.89
PR	DIALOGUE HEALTH TECHNOLOGIE	PAE AOÛT 2022 (8 DE 12) PROTECTION INCENDIE	
PR	INFO PAGE INC.	IPA UTILISATEUR SEPTEMBRE 2022 PROTECTION INCENDIE	114.98
PR	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE EAU POTABLE (EAU POTABLE)	138.14
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	2 113.59 921.41
PR	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE EAU POTABLE (EAUX USÉES)	
PR	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE EAU POTABLE (EAU POTABLE)	53.81
PR	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE EAU POTABLE (PISCINE)	159.13
PR	VILLE DE CONTRECOEUR	TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE - SEPTEMBRE 2022	19 660.83
PR	AQLP - ALLIANCE QUEBECOISE DU LOISIR PUBLIC	CONGRÈS DU 5 AU 7 OCTOBRE 2022	500.14
PR	AQLP - ALLIANCE QUÉBÉCOISE DU LOISIR PUBLIC	FORMATION DU 8/12/2022 LES CONDITIONS FAVORABLES - LOISIR	178.21
PR	SERVICES DE CARTES DESJARDINS	ADOBE CREATIVE CLOUD (COMMUNICATION), SPOTIFY MUSIQUE EN PLEIN AIR (CHALET/GLISSOIRE), ÉQUIPEMENT WONDESHAPE (ÉDITEUR DE VIDÉOS), ZOOM CONFÉRENCE À DISTANCE - LOISIRS, DÉPÔT LOCATION D'UN BBQ, BOÎTE ET SACS DE PLASTIQUE CANETTES, ENTRETIEN PARCS	524.82
PR	GBI EXPERTS-CONSEILS INC.	HONORAIRES - ENJEUX ASSOCIÉS AUX REJETS INDUSTRIELS D'APC RÉSEAU D'ÉGOUT	2 647.31
PR	ARÉO-FEU LTÉE	BOTTES PROTECTION INCENDIE	655.97
PR	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	HEURES PRÉPAYÉES - ENTRETIEN INFORMATIQUE	2 874.38
	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	LICENCE SÉCURITÉ BITDEFENDER GRAVITY (COMMUNICATION)	385.17
	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES SOURIS (2) ET UN CLAVIER	230.16
PR	PAGENET DU CANADA INC.	TÉLÉCOMMUNICATION SEPTEMBRE 2022 (9 DE 12)	55.93
	MARTIN MASSICOTTE	, ,	
		SERVICES PROFESSIONNELS - PÉRIODE DU 26/07/2022 AU 28/09/2022	172.46
PR	PG SOLUTIONS INC.	ENTRETIEN INFORMATIQUE - INSTALLATION LOGICIEL ACCES TERRITOIRE	97.73
	LUC FORCIER (PETITE CAISSE) L.D.G.	PÉRIODE SEPTEMBRE - ADMINISTRATION ENTRETIEN GAZON - CONTRAT CIMETIÈRE ET CONTRAT ESPACES VERTS (5 DE 5)	77.25 5 092.24
	ICO TECHNOLOGIES	CONSEIL SANS PAPIER SEPTEMBRE 2022 (9 DE 12)	196.33
	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	338.50
	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC GESTION VINCENT & LIMOGES INC GVL	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC CONTRAT CAMP DE JOUR DU 8 AU 26 AOÛT 2022	338.50 21 606.45
	CATSPORTS INC.	MATÉRIEL (BALLONS DE SOCCER, FILET DE VOLLEYBALL ET DE TENNIS) LOISIRS	729.81
	GAZ PROPANE CLUB	REMPLISSAGE DU 27/08/2022 PROPANE VOIRIE	132.96
5548	SSM - SERVICE SOUS-MARIN SOREL	TRAVAUX SUR LA CONDUITE DE SORTIE (VÉRIFIER VANNE MURALE QUI NE FERME PAS) USINE FILTRATION	3 934.90
	MULTI-SURFACES GIGUÈRE INC.	ENTRETIEN TERRAIN SOCCER (2 DE 3)	1 908.95
	LIBRAIRIE ALIRE FORMAPOMPIER - STÉPHANE TROTTIER	ACHAT DE VOLUMES BIBLIOTHÈQUE FORMATION POMPIERS (5) - MATIÈRES DANGEREUSES OPÉRATION	500.79 4 024.13
	_	CENTRETIEN PRÉVENTIF PROTECTION INCENDIE	147.17
5553	CITOYEN	SUBVENTION SPORTS JEUNES	37.50
	CITOYEN	SUBVENTION SPORTS JEUNES	75.00
	CITOYEN EMPLOYÉ - PISCINE	SUBVENTION SPORTS JEUNES FORMATION - AUTRES/ BREVET (PISCINE)	40.00 469.75
	EMPLOYÉ - PISCINE	FORMATION - AUTRES/ SAUVETEUR (PISCINE)	133.25
	EMPLOYÉ - PISCINE	FORMATION - AUTRES / SAUVETEUR / BRONZE / PREMIERS SOINS (PISCINE)	789.20
	EMPLOYÉ - PISCINE CITOYEN	FORMATION - AUTRES /MONITEUR AQUATIQUE SUBVENTION SPORTS JEUNES	553.00 75.00
	CITOYEN	SUBVENTION SPORTS JEUNES	37.50
	CITOYEN	SUBVENTION SPORTS JEUNES	10.00
	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	139.07
	ALPG CONSULTANTS INC. BETON LAURIER INC.	HONORAIRES - STABILISATION RUISSEAU CODERRE (COURS-003) TRAVAUX - STABILISATION RUISSEAU CODERRE (COURS-003)	5 697.59 23 475.18
	MAISON DES JEUNES DE VERCHÈRES	SUBVENTION TRAVAILLEUR DE MILIEU (2 DE 2)	2 500.00
567	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	50.00
	CITOYEN  PROPLICTION P.M. END	REMBOURSEMENT TAXES	571.10
	PRODUCTION P.M. ENR. ART GRAPHIQUE QUÉBEC	IMPRESSION NO 47 - LE REFLET IMPRESSION CHÈQUES (5 000)	1 529.17 1 106.64
	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	MÉDIAPOSTE - SIGNETS PROGRAMME AUTOMNE 2022	341.34
5572	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	COPIES DE MUTATION AOÛT 2022 (8 DE 12)	90.00
	DIRECTION DE LA GESTION DU FONDS POMPACTION INC SUCC. PTE-CLAIRE	PIÈCES ET ACCESSOIRES USINE FILTRATION	117.19
	COL BLANC	ACHAT BLÉ D'INDE 350 <sup>E</sup> ANNIVERSAIRE, GLACE POUR VERCHÈRES EN MUSIQUE	67.92
	BURO & CIE	FOURNITURE DE BUREAU ADMINISTRATION/ BIBLIOTHÈQUE	323.49
<i>3313</i>	BURO & CIE	FOURNITURE DE BUREAU ADMINISTRATION/ BIBLIOTHÈQUE / URBANISME / INCENDIE	1 248.34
5576			
5576 5577	PITNEY BOWES AIR LIQUIDE CANADA INC.	LOCATION TIMBREUSE PÉRIODE DU 30/06/2022 AU 29/09/2022 BOUTEILLES GAZ VOIRIE	262.90 89.46

#### **MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES**

APPROBATION DES COMPTES CHÈQUE #5354 CHÈQUES #5406 AU #5458 CHÈQUES #5494 AU #5648 CHÈQUES #5656 AU #5677

No ièqu	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
	GESTION PARASITAIRE - GPS	NIDS DE GUÊPES PARC ROLAND-PIGEON	143.7
		S SERVICE PREMIERS SOINS 350 <sup>E</sup> ANNIVERSAIRE 13/08/2022	337.5
	G.C. AVENTURES INC. SANIBERT INC.	LOCATION KAYAKS 350 <sup>E</sup> ANNIVERSAIRE ÉVÈNEMENT SPECTACLE PHARE CULTUREL 27/08/2022 - LOCATION TOILETTES	1 034.7
	SÉCURITÉ MASKA 1982 INC.	RECHARGE CYLINDRES D'AIR / PIÈCES PROTECTION INCENDIE	1 449.8 153.6
	EMPLOYÉ	FORMATION - AUTRES PREMIERS SOINS	100.0
	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	722.8
588 580	DUNTON RAINVILLE, AVOCATS ALPHA SÉCURITÉ ET INVESTIGATIONS INC.	SERVICES JURIDIQUES AGENTS DE SÉCURITÉ 13/08/2022 350 <sup>E</sup> ANNIVERSIARE	1 240.3 4 264.4
	LES JARDINS PROVOST	ACHAT MAÏS 350 <sup>E</sup> ANNIVERSAIRE (ÉVÈNEMENT KAYAK 27 /08/2022)	4 264.4 258.6
	SERGE STEBEN	SOUPER FIN DE SAISON (ACTIVITÉ LIGUE DE FER)	375.0
	GROUPE SCOUT VERCHÈRES	AIDE - ÉVÈNEMENT KAYAK DU 27/08/2022 350 <sup>E</sup> ANNIVERSAIRE	500.0
593	LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC.	CENTRALE USINE FILTRATION ET STATION STE-FAMILLE DU 01/09/2022 AU 1/09/2023	528.8
594	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	306.4
596	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	RENOUVELLEMENT CASE POSTALE POSTE CANADA OCTOBE 2022 À 2023 - CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES	362.1
597	CITOYEN	PROGRAMME 2022 - COUCHES LAVABLES POUR BÉBÉ - REMBOURSÉ PAR LA MRC	100.0
	FRANÇOIS MARTINEAU PHARMA INC.	DIVERS BIBLIOTHÈQUE	11.4
	KÉMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.	ALUN (SULFATE D'ALUMINIUM) USINE FILTRATION	3 197.9
00	VIGNOBLE BOUCHE-ART	FORFAIT VIN & FROMAGE DU 10/09/2022 BIBLIOTHÈQUE	851.5
601	PREMIER TECH EAU ET ENVIRONNEMENT	2X VISITES UV (112, 147, 189, 277, 408 PETIT-COTEAU, 115 MARIE-VICTORIN, 159, 871 TERRES- NOIRES) - FACTURÉ	2 524.8
	D	PIERRE-SABLE ACCOTEMENT CALIXA-LAVALLÉE/ CHEMIN DES ÉRABLIÈRES, ASPHALTE BRIS	. =
502	BAUVAL - PAVAGES VARENNES	MARIE-VICTORIN COIN CALIXA-LAVALLÉE, BRIS RUE BISSONNETTE	4 580.1
	TECHMIX INC., DIVISION DE BAU-VAL INC.	ASPHALTE	1 004.1
	MATÉRIAUX PAYSAGERS SAVARIA LTÉE LOCATION CONTRECOEUR 2007 INC.	ENTRETIEN PARCS SABLE TAMISÉ, BRIS ÉGOUT CHALET PASSE-PARTOUT, BOIS RAMÉAL ENTRETIEN GARAGE (LAME DIAMANTÉE)	2 251.3 548.4
		EXCAVATION ÉGOUT/AQUEDUC RUE FONTAINE, FUITE MARIE-VICTORIN COIN CALIXA-	
06	C. PERREAULT CONST. INC.	LAVALLÉE LE 6/07/2022	6 352.3
	A. & J.L. BOURGEOIS LTÉE	BRIS AQUEDUC MARIE-VICTORIN COIN CALIXA-LAVALLÉE LE 6/07/2022	10 086.8
	GROUPE J L D - LAGUË	ENTRETIEN (V-30-07) VOIRIE	8.
	9118-0679 QUÉBEC INC. SCELLEMENT DE FISSURES D'ASPHALTE INC.	PIÈCES (CHARGEUR AUTOMATIQUE) GARAGE SCELLEMENT ASPHALTE VIEUX VILLAGE	436. 6 852.
		C FRAIS SEMI-ANNUEL ENTRETIEN PORTE BIBLIOTHÈQUE	356.
	RACICOT ET ASSOCIÉS, ÉVAL. AGRÉÉS	RECHERCHE / ANALYSE VALEUR MARCHANDE TERRAIN VACANT (PARC À L'ARRIÈRE DU 38	546.
		MTÉE CALIXA-LAVALLÉE)	
	RODÈS INC.	ENTRETIEN DU 596 MARIE-VICTORIN (PRESBYTÈRE) - POIGNÉE DU LOCAL LOISIR	156.
	P.E. BOISVERT AUTO LTÉE TENAQUIP LTD	ENTRETIEN (V-34-11) F-550 2011 POUBELLE MURALE VOIRIE, ENTRETIEN VIEUX GARAGE (USINE FILTRATION)	19 140. 757.
	SR IMPRIMERIE	COROPLASTS (5) VISUEL PARP (PROGRAMME D'AIDE À LA RESTAURATION PATRIMONIALE)	182.
	KORVETTE 01	DIVERS 350 <sup>E</sup> ANNIVERSAIRE	28.
	,	ENTRETIEN MAIRIE (APPAREILS (2) SUR LE TOIT), AU 596 MARIE-VICTORIN (PRESBYTÈRE -	
18	CHAUFFAGE VENTILATION JEAN-PAUL ARÉS IN	QVÉRIFICATION THERMOPOMPES (2) /FOURNAISE), CHALET PASSE-PARTOUT (VÉRIFICATION	1 152.
10	CITOYEN	UNITÉS MURALES), VIEILLE CASERNE (ENTRETIEN APPAREIL MURAL) REMBOURSEMENT TAXES	10.
		AUTRES BIENS NON DURABLES/ ADMINISTRATION, VOIRIE, INCENDIE, PARCS, 350 <sup>E</sup>	
20	ALIMENTATION ÉLIZABETH MÉNARD INC.	ANNIVERSAIRE	840.
21	GLS	FRAIS TRANSPORT USINE FILTRATION	18.
	ÉQUIPEMENT MÉDICAL RIVE NORD	MATÉRIEL PREMIERS RÉPONDANTS	597.
	POMPIER	COTISATION INSTRUCTEUR 2022-2023 PROTECTION INCENDIE FRAIS DÉPLACEMENT URBANISME	122.
	JOSIANNE BOISSEAU CENTRE DE TÉLÉPHONE MOBILE -CTM	LOCATION PORTATIFS 350 <sup>E</sup> ANNIVERSAIRE	27. 625.
	9211-0543 QUÉBEC INC. (ESSO)	ESSENCE	5 789.
	BIOSERVICE MONTREAL INC.	CONTRAT- TRAITEMENT ODEUR UNITÉS (7) DU 13/08/2022 AU 30/09/2022	9 166.
	ANDRÉ S. BLAIS	ANALYSE / RAPPORT DU 711 MARIE-VICTORIN	945.
	RÉSIDENCE FLORENTINE-DANSEREAU	ACTIVITÉ DE MISE EN FORME, PROJET DE MUSICOTHÉRAPIE	2 830.
	COPICOM INC. AGISKA COOPÉRATIVE-BMR EXPRESS	CONTRAT - PHOTOCOPIEUR KYOCERA /TA PÉRIODE DU 13/06/2022 AU 12/09/2022 AUTRES BIENS NON DURABLES/ VOIRIE, PARCS, PISCINE, RÉSEAU D'ÉGOUT, 350 <sup>E</sup>	1 290. 1 576.
30	VERCHÈRES	ANNIVERSAIRE	1 376.
37	POUPART & POUPART AVOCATS INC.	SERVICES JURIDIQUES - GÉNÉRAL	114.
38	EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC.	PAVAGE RUE DALPÉ (INFR-168R)	79 602.
39	CLÔTURES SÉCURIBEC INC.	GRILLAGE PASSERELLE MARIE-VICTORIN COIN LOUIS-GUERTIN (INFR-167R)	2 000.
4∩	COMAQ	FORMATION - CONTRÔLE INTERNE: JOUER UN RÔLE DE CONSEILLER STRATÉGIQUE DANS LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME PERFORMANT LE 20/10/2022, MAÎTRISER LE CALENDRIER	609.
		ANNUEL DU TRÉSORIER LE 23/11/2022	503.
	SANIXEL INC.	PRODUITS MÉNAGERS /ADMINISTRATION, VOIRIE, PARCS	1 000.
	ST-GERMAIN ÉGOUTS ET AQUEDUCS INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES RÉSEAU D'ÉGOUT	5 419.
	HYDRA SPEC	INSPECTION VANNES (PIV) CONDUITES PRINCIPALES / RÉSEAU BORNES D'INCENDIE PIERRE - SABLE RUE MADELEINE, RUE JOSEPH-BERTRAND, PASSERELLE MARIE-VICTORIN	13 311.
14	BAUVAL - PAVAGES VARENNES	COIN LOUIS-GUERTIN	4 517.
45	ASD PROMOTION	SACS DE COTON RÉUTILISABLES VERCHÈRES (250)	1 975.
16	LOCATION ET CONSTRUCTION JACQUES	LOCATION ROULOTTE DU 14/08/2022 AU 14/09/2022 VOIRIE	431.
	FRÉCHETTE INC.	I _	
	PIZZ VERCHÈRES PLOMB'ART INC.	DÎNER FORMATION POMPIERS DU 11/09/2022 TRAVAUX PLOMBERIE USINE FILTRATION	143. 15 176.
		PROGRAMME DE SUBVENTION 2022 - PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE DURABLES -	
96	CITOYEN	REMBOURSÉ PAR LA MRC	100.
-7	ANTONIO BISSONNETTE	LOCATION CHAPITEAUX (2), CHAISES, TABLES FÊTE D'ÉTÉ 13/08/2022 350 <sup>E</sup> ANNIVERSAIRE	1 154.
	LABORATOIRE GS INC.	HONORAIRES PAVAGE RUE DALPÉ (INFR-168R)	914.
58	CITOYEN	PROGRAMME DE SUBVENTION 2022 - BARIL RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE	50.
58 59		REMBOURSEMENT ACTIVITÉ CARDIO MUSCULATION	106.
58 59 60	CITOYEN	REMBOLIRSEMENT TAXES	
58 59 60 61		REMBOURSEMENT TAXES PANNEAU SOLAIRE (MARIE-VICTORIN)	
58 59 60 61 62 63	CITOYEN CITOYEN TRAFIC INNOVATION INC. CITOYEN	PANNEAU SOLAIRE (MARIE-VICTORIN) PROGRAMME D'AIDE POUR L'ACHAT DE TOILETTES À FAIBLE DÉBIT	1 469. 75.
58 59 60 61 62 63 64	CITOYEN CITOYEN TRAFIC INNOVATION INC.	PANNEAU SOLAIRE (MARIE-VICTORIN)	868.: 1 469.: 75.: 990.: 1 000.:

#### **MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES**

#### **APPROBATION DES COMPTES**

CHÈQUE #5354 CHÈQUES #5406 AU #5458 CHÈQUES #5494 AU #5648 CHÈQUES #5656 AU #5677

No chèqu NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
5668 CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	343.93 \$
5669 MACPEK INC. 5670 ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS JAMBETTE INC.	ENTRETIEN VÉHICULES (3) PROTECTION INCENDIE BORDURE DE POLYÉTHYLÈNE PARC LOUIS-ST-PIERRE (PARC-109)	732.57 \$ 10 347.75 \$
5671 KÉMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.	SULFATE FERRIQUE ÉPURATION	12 336.82 \$
5672 COL BLANC	DIVERS VERCHÈRES EN MUSIQUE, CAFÉ	75.98 \$
5674 MARJOLAINE DAOUST	CARTES CADEAUX - ANIMATION BIBLIOTHÈQUE	100.00\$
5675 INDY-CO INC.	MUR DE SOUTÈNEMENT STE-FAMILLE (STAT-022-2)	124 707.52 \$
5676 CITOYEN	PARP - PROGRAMME D'AIDE À LA RESTAURATION PATRIMONIALE (PART MRC = 3 363.02\$, PART MUNICIPALITÉ = 2 242.02\$)	5 605.04 \$
5677 CITOYEN	PARP - PROGRAMME D'AIDE À LA RESTAURATION PATRIMONIALE (PART MRC = 6 208.65\$, PART MUNICIPALITÉ = 4 139.10\$)	10 347.75 \$
	CONTRATS (LOISIRS/PARCS/ENTRETIEN MÉNAGER/COMMUNICATIONS)	3 984.44 \$
	SALAIRES	116 612.16 \$
	REMISES ET COTISATIONS - EMPLOYEUR	45 348.87 \$
	TOTAL:	774 514.84 \$
	I	

\*\*\* CES MONTANTS INCLUS LES DÉPENSES RÉALISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL VIA SA DÉLÉGATION DE POUVOIR.

Je, soussignée, Carole Dulude, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour couvrir les montants précités.

Verchères, ce 30 septembre 2022

Carole Dulude Greffière et Directrice Générale

\*\*\* NOTE: PR - PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

CHÈQUES # 626 AU #5628 (4 DE 5) CHÈQUES #5634 AU #5635 (2 DE 3)

#5387 #5497 AU #5548 -DÉCALAGE #5490

CHÈQUES ANNULÉS #5586 #5673 #5666